

We make voting easy.

The Who, When, Where and How of Voting.



Nous facilitons le vote.

Le vote : qui, quand, où et comment.

Ontario's 42nd General Election will be held on **June 7, 2018.**

This guide includes important information about the who, when, where and how of voting in Ontario.

May 9	Writs are issued and candidate nominations open
May 10	First day to apply to vote by special ballot
May 17	Candidate nominations close at 2 P.M. (ET)
May 26– June 6	Accessible voting at your returning office
May 26– May 30	Advance voting 10 A.M. – 8 P.M. (ET)
May 29	Last day to get on the Voters List using e-Registration
June 7	Election Day 9 A.M. – 9 P.M. (ET)

La 42^e élection générale de l'Ontario aura lieu le **7 juin 2018.**

Le présent guide contient des renseignements importants sur le vote en Ontario (qui, quand, où et comment).

9 mai	Émission du décret de convocation des électeurs et début du dépôt des déclarations de candidature
10 mai	Premier jour pour demander à voter par bulletin spécial
17 mai	Clôture du dépôt des déclarations de candidature à 14 h (HE)
Du 26 mai au 6 juin	Vote accessible dans votre bureau du directeur du scrutin
Du 26 mai au 30 mai	Vote par anticipation de 10 h à 20 h (HE)
29 mai	Dernier jour pour s'inscrire sur la Liste des électeurs au moyen du service d'inscription en ligne
7 juin	Jour du scrutin de 9 h à 21 h (HE)

Who votes?

You are eligible to vote in the 2018 General Election if you are:

- at least 18 years old on election day, **June 7, 2018**, and
- a Canadian citizen, and
- a resident of Ontario.

Who am I voting for?

You are voting for a registered candidate in your electoral district to represent you as a Member of Provincial Parliament (MPP) in the Legislative Assembly of Ontario. There are 124 MPPs – one for each electoral district in the province.

The political party with the most elected MPPs usually forms the new provincial government.

Ontario law gives you the right to decline your ballot. Declined ballots are included in the official count.

What's New?

If you are 16 or 17 years old, you can now add yourself to the Ontario Register of Future Voters at elections.on.ca.

Once added, your information will automatically be transferred to the Voters List when you turn 18.

You must be at least 18 on June 7, 2018 to vote in this general election.

Qui vote?

Vous avez le droit de voter à l'élection générale de 2018 si vous :

- avez au moins 18 ans le jour du scrutin, le **7 juin 2018**;
- êtes de citoyenneté canadienne;
- résidez en Ontario.

Pour qui vais-je voter?

Vous allez voter pour un candidat inscrit ou une candidate inscrite dans votre circonscription électorale afin qu'il ou elle vous représente à l'Assemblée législative de l'Ontario. Les 124 députés provinciaux représentent chacun une circonscription électorale de la province.

Le parti politique qui fait élire le plus grand nombre de députés forme généralement le nouveau gouvernement provincial.

La législation de l'Ontario vous donne le droit de refuser votre bulletin de vote. Les bulletins de vote refusés sont comptabilisés dans les résultats officiels.

Quoi de neuf?

Si vous avez 16 ou 17 ans, vous pouvez désormais vous inscrire sur le Registre ontarien des futurs votants sur elections.on.ca.

Ainsi, vos renseignements seront automatiquement transférés sur la Liste des électeurs à votre 18^e anniversaire.

Vous devez avoir au moins 18 ans le 7 juin 2018 pour voter lors de cette élection générale.

Voter's Checklist

- Make sure you're registered to vote at elections.on.ca.
- Get your Voter Information Card (VIC) in the mail.
- Check that you have the right ID.
- Learn about your rights, the issues and candidates.
- Choose when, where and how you want to vote.
- Plan how you'll get to the polls. Remember to bring your ID and VIC when you go to vote.

Aide-mémoire pour l'élection

- Assurez-vous d'être inscrit ou inscrite pour voter en vous rendant sur elections.on.ca.
- Obtenez votre carte d'information de l'électeur (CIE) par la poste.
- Assurez-vous d'avoir la bonne pièce d'identité.
- Renseignez-vous sur vos droits, sur les enjeux et sur les candidats.
- Choisissez quand, où et comment vous voulez voter.
- Planifiez comment vous vous rendrez aux urnes. Veillez à vous munir de votre pièce d'identité et de votre CIE lorsque vous irez voter.



On the Voters List?

Bring your Voter Information Card (VIC) and ID when you go to vote.



Vous figurez sur la Liste des électeurs?

Munissez-vous de votre carte d'information de l'électeur (CIE) et d'une pièce d'identité lorsque vous irez voter.

When do I vote?

Election day is **June 7, 2018**. Vote from 9 A.M. to 9 P.M. (ET).

You can also vote:

- in person at your returning office from **May 10 to June 6**,
- in person at your returning office from **May 26 to June 6** with assistive voting technology,
- in person during advance voting from **May 26 to May 30** from **10 A.M. to 8 P.M. (ET)**, or
- by mail, starting **May 10, 2018**. Your marked ballot must be received by Elections Ontario's head office no later than **6 P.M. (ET)** on election day, **June 7, 2018**. You can get an application form at:

elections.on.ca

sb@elections.on.ca

your returning office

1-855-523-5932 (toll free)

1-416-649-1046 (collect)

1-888-292-2312 (TTY toll free)

Remember

Bring your Voter Information Card (VIC) and ID to get your ballot faster.

Quand voter?

Le jour du scrutin est le **7 juin 2018**. Votez de 9 h à 21 h (HE).

Vous pouvez aussi voter :

- en personne dans votre bureau du directeur du scrutin du **10 mai au 6 juin**;
- en personne dans votre bureau du directeur du scrutin du **26 mai au 6 juin** au moyen des technologies d'aide au vote;
- en personne au cours du vote par anticipation, du **26 au 30 mai**, de **10 h à 20 h (HE)**;
- par la poste à compter du **10 mai 2018**. Votre bulletin de vote marqué doit parvenir au bureau central d'Élections Ontario au plus tard à **18 h (HE)** le jour du scrutin, le **7 juin 2018**. Vous pouvez obtenir un formulaire de demande :

sur elections.on.ca;

à l'adresse sb@elections.on.ca;

dans votre bureau du directeur du scrutin;

au **1 855 523-5932** (sans frais);

au **1 416 649-1046** (appel à frais virés);

au **1 888 292-2312** (ATS, sans frais).

Pensez-y

Munissez-vous de votre carte d'information de l'électeur (CIE) et d'une pièce d'identité pour obtenir votre bulletin de vote plus rapidement.

Where do I vote?

If you have registered to vote by **May 29, 2018** you will receive a Voter Information Card (VIC) in the mail before election day. The VIC contains information about when and where you can vote. You can also find your voting location at elections.on.ca.

Student Voting

If you are away at school, you may choose to vote in the electoral district where you permanently reside or the electoral district where you reside temporarily to attend school. To vote, you must have ID that shows your name and residential address.

Hospital Voting

If you are staying at a participating hospital to receive care, you may be able to vote from **May 21 to May 23**. Check with your returning office.

What's New?

Ontario's electoral districts have increased to 124 for the 2018 General Election.

This means that you may now be voting in a new electoral district.

Find your voting location at elections.on.ca.

Où voter?

Si vous vous inscrivez pour le vote d'ici le **29 mai 2018**, vous recevrez par la poste une carte d'information de l'électeur (CIE) avant le jour du scrutin. La CIE indique où et quand vous pouvez voter. Vous pouvez également trouver votre lieu de vote sur elections.on.ca.

Vote des étudiants et étudiantes

Si vous suivez des études, vous pouvez choisir de voter dans la circonscription où vous résidez en permanence ou dans celle où vous vivez provisoirement dans le cadre de vos études. Pour voter, vous devez présenter une pièce d'identité comportant votre nom et votre adresse personnelle.

Vote à l'hôpital

Si vous recevez des soins dans un hôpital participant, vous pouvez éventuellement voter du **21 au 23 mai**. Renseignez-vous auprès de votre bureau du directeur du scrutin.

Quoi de neuf?

Le nombre de circonscriptions électorales en Ontario passe à 124 à l'occasion de l'élection générale de 2018.

Il est donc possible que vous votiez désormais dans une nouvelle circonscription.

Trouvez votre lieu de vote sur elections.on.ca.

How do I register to vote?

If you have not received a Voter Information Card (VIC), you may not be on the Voters List.

Add yourself to the Voters List at elections.on.ca by **May 29, 2018** to get a VIC. You can also update your information at your returning office, at an advance poll or on election day.

To add yourself to the Voters List, you need one piece of ID that shows your name and residential address.

Find a list of acceptable ID at elections.on.ca.

What's New?

Our new online e-Registration tool makes it convenient for you to confirm, update or add your information to the Voters List.

Visit elections.on.ca by **May 29, 2018** to make voting easy on election day.

Comment m'inscrire pour voter?

Si vous n'avez pas reçu de carte d'information de l'électeur (CIE), votre nom peut ne pas figurer sur la Liste des électeurs.

Inscrivez-vous sur la Liste des électeurs sur elections.on.ca au plus tard le **29 mai 2018** pour obtenir une CIE. Vous pouvez également mettre à jour vos renseignements dans votre bureau du directeur du scrutin, dans un bureau de vote par anticipation ou le jour du scrutin.

Pour vous inscrire sur la Liste des électeurs, vous avez besoin d'une pièce d'identité comportant votre nom et votre adresse personnelle.

Consultez la liste des pièces d'identité acceptables sur elections.on.ca.

Quoi de neuf?

Notre nouveau service d'inscription en ligne vous permet de confirmer, de mettre à jour ou d'ajouter vos renseignements sur la Liste des électeurs en toute simplicité.

Rendez-vous sur elections.on.ca d'ici le **29 mai 2018** afin de faciliter le vote le jour du scrutin.

What if I need help to vote?

Learn more about the accessibility of your voting location at elections.on.ca. Service animals are allowed.

You may bring a family member, friend, or support person, or ask a poll worker to help you vote. You will both be asked to declare that assistance is needed and that your vote will be kept secret.

You can also get tools and services such as:

- voting instructions in over 30 languages,
- magnifying sheets,
- a Braille template for your ballot,
- assistive voting technology at your local returning office from **May 26 to June 6**, or
- reimbursement for paying a registered sign language interpreter or intervenor.

If you have a disability that affects mobility, please contact your returning office.

What's New?

You can now use your mobile phone as an assistive device.

However, you may not use it to take or share photos or videos of completed ballots.

Que faire si j'ai besoin d'aide pour voter?

Pour en savoir plus sur l'accessibilité de votre lieu de vote, rendez-vous sur elections.on.ca.

Les animaux d'assistance sont autorisés.

Vous pouvez vous faire accompagner par un membre de votre famille, un ami, une amie ou une personne de soutien, ou bien demander à un membre du personnel électoral de vous aider à voter. Vous serez tous les deux invités à déclarer que vous avez besoin d'aide et que votre vote restera confidentiel.

Vous pouvez également obtenir les outils et les services suivants :

- des instructions de vote dans plus de 30 langues;
- des dispositifs de grossissement;
- un gabarit en braille pour votre bulletin de vote;
- des technologies d'aide au vote dans votre bureau du directeur du scrutin du **26 mai au 6 juin**;
- le remboursement des frais engagés pour les services d'un interprète en langue des signes ou d'un intervenant habilité.

Si votre mobilité est réduite en raison d'un handicap, veuillez communiquer avec votre bureau du directeur du scrutin.

Quoi de neuf?

Vous pouvez désormais vous servir de votre téléphone cellulaire comme d'un appareil fonctionnel.

Néanmoins, vous ne pouvez pas l'utiliser pour prendre ou partager des photos ou des vidéos de bulletins de vote remplis.

Contact Us:

Website elections.on.ca

Phone **1-888-668-8683**

TTY **1-888-292-2312**

Email info@elections.on.ca

—

Twitter [@ElectionsON](https://twitter.com/ElectionsON)

Facebook [ElectionsON](https://www.facebook.com/ElectionsON)

Instagram [@electionson](https://www.instagram.com/electionson)

YouTube [ElectionsON](https://www.youtube.com/ElectionsON)

—

To get information in this handbook in an accessible format, please visit elections.on.ca or call 1-888-668-8683 or 1-888-292-2312 (TTY).

How can I work during the election?

Elections Ontario is looking for poll workers to help us deliver the election. You need to be at least 18 years old to apply to most positions, and there are some positions open to 16 year-olds. For details, visit elections.on.ca.

Communiquez avec nous :

Site Web elections.on.ca

Téléphone **1 888 668-8683**

ATS **1 888 292-2312**

Courriel info@elections.on.ca

—

Twitter [@ElectionsONfr](https://twitter.com/ElectionsONfr)

Facebook [ElectionsON](https://www.facebook.com/ElectionsON)

Instagram [@electionson](https://www.instagram.com/electionson)

YouTube [ElectionsON](https://www.youtube.com/ElectionsON)

—

Pour obtenir les renseignements figurant dans le présent guide dans un format accessible, rendez-vous sur elections.on.ca ou composez le 1 888 668-8683 ou le 1 888 292-2312 (ATS).

Comment travailler durant l'élection?

Élections Ontario recherche actuellement des membres du personnel électoral dans le cadre de la tenue de l'élection. Pour la plupart des postes à pourvoir, vous devez avoir au moins 18 ans pour postuler. Certains emplois sont accessibles dès l'âge de 16 ans. Pour obtenir plus de détails, rendez-vous sur elections.on.ca.